

DATE DE RÉCEPTION :

N° DU STAND :

**INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DE LOURMARIN
DIMANCHE 16 MAI 2021**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET SIGNÉS SERONT PRIS EN COMPTE

ÉCRIRE EN CAPITALE S.V.P

Nom – Prénom : _____ Né(e) le : __ / __ / ____

Département : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse : _____

Nature et Pièce d'Identité présentée : _____

Délivrée le : __ / __ / ____ Par : _____

Véhicule : _____ Immatriculation : _____

(Un seul véhicule par stand, seul le véhicule déclaré sera autorisé à rentrer)

N° de téléphone portable : __ / __ / __ / __ / __ Courriel : _____

Extrait du règlement du vide-greniers :

- 1- L'inscription est réservée aux seuls particuliers (priorité aux habitants du canton) à l'exclusion de tout professionnel.
- 2 – La participation au vide-greniers est de 15 €, aucun remboursement ne sera fait (mauvais temps, désistement)
- 3 – La vente débute à 8h30 et se termine à 18 h 00.
- 4 – Vous vous engagez à nettoyer votre emplacement.
- 5 – Pour des raisons de sécurité (accès pompiers, ambulances ...), les véhicules ne pourront stationner sur les stands.

j'accepte les conditions du règlement du vide-greniers.

Fait à : _____ le : __ / __ / ____ Signature : _____

Documents à joindre à votre demande d'inscription :

- 1 – Cette inscription au vide-greniers dûment remplie.
- 2 – Photocopie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité.
- 3 – Un chèque de 15 € à l'ordre de l'Entente Sportif du Sud Lubéron (E.S.S.L) en règlement de votre stand environ 2m X 3m
- 4- Un chèque de caution de 10 € à l'ordre de l'E.S.S.L rendu en fin de journée après nettoyage de votre stand.
- 5 – Attestation sur l'honneur d'un participant non professionnel à une vente au déballage, dûment signée (document joint) (Article R321-9 du code pénal mis à jour le 08/12/2014).
- 6- Une enveloppe timbrée avec vos coordonnées.

Vous devez retourner votre dossier à :

E.S.S.L - Madame William Griffon – 332 c chemin du Meou -
84360 Lauris.

Si votre inscription est validée, vous recevrez votre numéro de stand 1 semaine avant la manifestation.

Si votre demande n'est pas validée, votre dossier vous sera retourné.